L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS LES ETABLISSEMENTS DE LA FHF IDF

Le service civique

Depuis 2016, la FHF IDF propose aux établissements membres d'accueillir des volontaires en service civique grâce à son agrément délivré par la préfecture.

La FHF IDF les accompagne dans ce projet en leur apportant une aide tout au long de la mission des jeunes.

Près de 20 établissements se sont lancés dans le dispositif.

Les jeunes réalisent des missions d'accueil, d'aide à l'orientation, d'animation et de communication auprès des patients et des résidents.

Près de 100 volontaires en service civique sont mobilisés chaque année.

Le service civique, c'est quoi ?

C'est un dispositif mis en place par le gouvernement en 2010. Il vise à offrir aux **jeunes âgés de 16 à 25 ans** l'occasion de **réaliser une mission solidaire**. Les volontaires perçoivent une indemnité de 473,04€ versée par l'Agence d service Civique complétée par **une indemnité de 107,58€ versée par l'établissement d'accueil.**

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Un accompagnement à chaque étape :

L'établissement et la FHF prennent contact afin d'établir une fiche de mission.

La FHF publie la fiche de mission sur le site web de l'Agence du Service Civique

Après sélection du volontaire par l'établissement, la FHF prend contact avec ce dernier afin de constituer son dossier de mission et de procéder à l'étape suivante

La FHF édite les contrats d'engagement et les envoie à l'établissement pour l'indemnisation des jeunes.

Après signature des contrats, le service civique peut commencer !

Tout au long de la mission, la FHF communique les offres de formations des tuteurs et des volontaires.

Les retours d'expériences

Sihem Ramy, responsable animation de l'EHPAD Les Marronniers (92) :

« *Les jeunes sont épanouis et ça se ressent dans les activités avec les résidents* »

Charézéde Toron, responsable RH de l'Institut Gustave Baguer (92) :

Le jeune en service civique est « *un contact majeur pour les enfants* »

Cindy Chemama-Ankri, Directrice adjointe Chargée des RH des Résidences/services du Groupe ABCD (94) :

« La diversité des missions des jeunes volontaires les aide à découvrir ce qui les anime pour les orienter au mieux sur leurs carrières à venir. Elle permet également aux résidents de créer un lien intergénérationnel unique et aux salariés d'obtenir une aide privilégiée dans l'exécution de leurs missions »

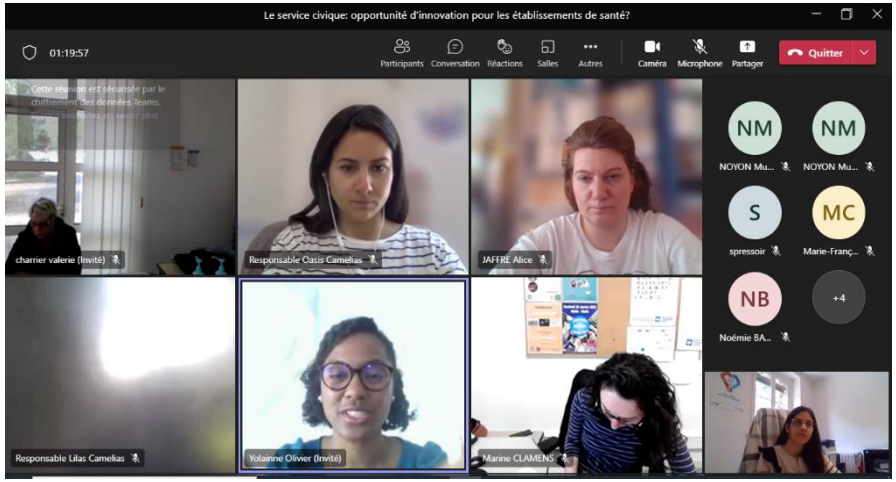

Le service civique : opportunité d'innovation pour les établissements de santé ?

Le mercredi 20 avril 2022, la FHF IDF a réuni des tuteurs et des référents du service civique dans les établissements.

Au cœur de l'accompagnement du jeune, les tuteurs jouent un rôle essentiel. Cet événement présentait la richesse de l'offre de formations des tuteurs.

Découverte du rôle du tuteur, accompagnement à la formalisation du projet d'avenir des jeunes, etc. les tuteurs ont un accès à de multiples formations.

La FHF IDF remercie l'intervention de deux acteurs majeurs dans l'offre de formations : le Service Civique Solidarité Sénior ainsi qu'Unis-Cité.

Retour de volontaires

Lors de la visite de la FHF dans les établissements, des volontaires ont pu témoigner de leurs expériences en tant que volontaire ainsi que leurs ressentis. Ces échanges ont permis de souligner l'impact majeur dus rencontres avec les publics accueillis dans les établissements.

Le rôle de lien avec les familles a aussi été mentionné. Les volontaires ont assuré le contact des résidents avec leurs familles notamment pendant la crise sanitaire du COVID.

Le volontaire est aussi un apport important à l'équipe, puisque dans certains établissements, ce volontaire a accès au logiciel de contact interne de l'établissements. Il peut ainsi fournir des informations sur les activités des résidents.

Mise en lumière d'une association de jeunes engagés pour l'accompagnement à l'hôpital :

En 2019, lors du congrès annuel de la FHF IDF, l'intervention de Léa Moukanas nous témoignait de l'engagement des jeunes auprès d'enfants malades. Les jeunes bénévoles sont sensibilisés et formés.

Ci-dessous, une photo avec l'équipe du CH de Versailles.

Besoin de renseignements ?

La FHF est à votre disposition, envoyez-nous un mail à l'adresse suivante et nous prendrons contact avec vous :

service.civique@fhf-idf.fr

ou passez nous un appel au numéro suivant :

01.45.65.72.56